

De la poubelle à la chaudière : les biodéchets se transforment en gaz vert

Les biodéchets alimentaires, c'est-à-dire les déchets de préparation, les restes de repas ou encore les denrées impropres à la consommation, sont une vraie richesse que l'on peut utiliser au profit des territoires. Ils représentent près d'un tiers des poubelles d'ordures ménagères des Français.

À compter du 1^{er} janvier 2024, tout le monde devra disposer d'une solution de tri à la source en vue d'une valorisation en compost ou en biogaz, y compris les ménages. Les collectivités devront donc avoir mis à disposition de leurs administrés une solution.

De l'Assiette au Champ

De l'Assiette au Champ a finalisé cet été la construction de sa première plateforme de prétraitement par bio-séparation et pasteurisation des biodéchets alimentaires. Située à Rezé, dans la zone d'Agropolia à proximité du Marché d'intérêt National (MiN), celle-ci est entrée en exploitation le 3 octobre 2023.

De l'Assiette au Champ met ainsi à disposition de la métropole un **outil à l'échelle du territoire** et construit en partenariat avec les **acteurs locaux**, qui permettra de valoriser une partie des 50 000 tonnes de biodéchets produits chaque année à Nantes Métropole par les restaurants ou cantines, les industries agroalimentaires, la grande distribution et les ménages.

L'opération d'un montant de près de 1,5 M€ a été réalisée grâce au soutien financier de l'ADEME, de la Région Pays de la Loire, de Nantes métropole et de France Active et de Initiative Nantes.



Une activité locale et vertueuse qui transforme les biodéchets en ressources

Sur cette plateforme, les biodéchets suivent plusieurs étapes successives pour garantir la qualité sanitaire et environnementale du retour au sol de la matière organique :

Étape 1 :

La bioséparation (ou déconditionnement)

Cette opération encadrée par la rubrique ICPE n°2783 vise à **séparer** les erreurs de tri, les sacs et les emballages de la matière organique.



Déconditionneur Flexidry

Étape 2 :

la pasteurisation (ou hygiénisation)

La matière organique est **chauffée à 70°C pendant une heure** qui garantit l'absence de risques sanitaires.



Système d'hygiénisation

La pulpe organique hygiénisée obtenue est ensuite acheminée vers des méthaniseurs agricoles **partenaires** situés à proximité, où elle contribue à **produire du gaz renouvelable** (le biométhane) et du **fertilisant organique naturel** à destination des terres et cultures agricoles.

Une solution qui contribue à l'émergence de nouveaux modèles d'économie circulaire

L'installation crée des **cycles courts de valorisation** de la matière organique et contribue en particulier à réduire significativement les distances entre les zones de production et les installations de valorisation des biodéchets alimentaires, ces derniers peuvent parcourir aujourd'hui une centaine de kilomètres pour être traités depuis Nantes. La mise en place de cette nouvelle plateforme de pré-traitement permet de recréer un lien entre les zones urbaines où sont produits les biodéchets alimentaires et les zones rurales où ils vont être valorisés en énergie renouvelable et utilisés comme fertilisant. C'est un **outil structurant** qui contribue ainsi à la **solidarité entre les territoires**.

La solution de l'Assiette au Champ permet une **double substitution de ressource fossile : 1 tonne (t) de biodéchets** valorisée en méthanisation agricole permet de produire **100 m³ de biogaz**, c'est-à-dire de parcourir **300 km en bus roulant au bioGNV**, et **800 kg d'engrais naturel**, qui se substituent aux ammonitrates produits à partir d'énergie fossile.

L'étape de déconditionnement permet de traiter tous les biodéchets d'origine animale/végétale, collectés en vrac ou en sac et même emballés, en garantissant un **retour au sol vertueux** qui répond aux normes environnementales. Elle est réalisée grâce à une **technologie française**, la meilleure disponible sur le marché aujourd'hui.

De l'Assiette au Champ a le **meilleur Bilan Carbone[®]** parmi tous les modes de traitement. **25t de biodéchets** transformés sur la plateforme permet d'éviter 1t de CO₂ par rapport à l'incinération.



Une réponse locale à l'objectif de généralisation du tri à la source qui a vocation à se déployer dans d'autres territoires

De l'Assiette au Champ souhaite contribuer à la **réussite locale du tri à la source et de la valorisation** des biodéchets alimentaires, et permettre aux professionnels et aux ménages d'être au rendez-vous de l'objectif ambitieux de généralisation fixé dans la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 1^{er} janvier 2024.

De l'Assiette au Champ a construit une solution facile à implanter dans les territoires, à tous les niveaux (administratif, technique et économique), qui peut être adaptée et déployée dans des bassins de population de petite et moyenne taille. Des discussions sont d'ores et déjà engagées en ce sens avec les acteurs des territoires de la Mayenne et du nord des Côtés d'Armor ainsi qu'en l'Ille-et-Vilaine. Elles devraient aboutir au déploiement de **plateformes similaires en 2024**.

À PROPOS

De l'Assiette au Champ est une start-up du Grand Ouest qui regroupe des acteurs de la collecte des déchets, de la méthanisation, de l'environnement et de l'agriculture autour d'un objectif : construire et exploiter des plateformes de prétraitement des biodéchets qui contribuent à ramener de la fertilité à nos sols et produire localement de l'énergie renouvelable. Créée au Solilab en 2020 sous la forme d'une association, de l'Assiette au Champ est aujourd'hui une entreprise animée par la volonté d'accompagner les territoires dans leurs transitions.

www.delassietteauchamp.fr | [in](#)

CONTACTS PRESSE

Maxime du Bois, Associé
06 70 82 52 59
maxime.dubois@delassietteauchamp.fr